

l'écorce intérieure du tilleul, sur le *papyrus* (1), sur des tablettes enduites de cire (2), sur des peaux de boucs, de moutons, sur de la toile enduite, sur de la soie, de la corne; et, longtemps après, sur le papier (3).

Les temps les plus reculés nous montrent également les caractères gravés sur la pierre et sur les métaux.

(1) Plante qui croît en Egypte, le long du Nil; sa tige est formée de plusieurs lames minces concentriques, et qui se détachent aisément les unes des autres. C'est de là qu'est venu le mot *papier*.

Voici comment on fabriquait le *papyrus*. Après avoir retranché les tiges de son sommet, il restait une tige que l'on coupait exactement en deux; on séparait légèrement les enveloppes dont elle était vêtue, et qui ne passaient pas le nombre de vingt. Plus ces tuniques approchaient du centre, plus elles avaient de finesse et de blancheur. On étendait une enveloppe coupée régulièrement sur cette première feuille ainsi préparée; on en posait une autre à contre fibre et on les couvrait d'eau double du Nil, qui, en Egypte, tenait lieu de la colle qu'on employait ailleurs. En continuant ainsi d'ouvrir plusieurs feuilles ensemble, on en formait une pièce que l'on mettait à la presse, qu'on faisait sécher, qu'on frappait avec le marteau, et que l'on polissait par le moyen de l'ivoire ou de la coquille.

Plinius nous apprend que lorsque l'on voulait transmettre à la postérité la plus reculée les ouvrages écrits sur le *papyrus* d'Egypte, on avait l'attention de le frotter d'huile de cèdre qui lui communiquait l'incorruptibilité de cet arbre.

La longueur du *papyrus* n'avait rien de fixe; mais elle n'excédait jamais deux pieds.

(2) On se servait d'un poinçon ou stylet pointu par un bout; l'autre bout était arrondi et servait à effacer ce qu'on avait écrit en étendant de nouveau la cire sur la tablette. C'est ce qui faisait dire à Horace, *sapè stylum veritas*, retournez souvent votre stylet, pour retoucher souvent votre ouvrage. Boileau, dans son *Art poétique*, imité d'Horace, a dit :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

(3) On croit que le *papyrus* a cessé d'être en usage dans le onzième siècle. Le papier fut d'abord fabriqué avec du coton. La bibliothèque Bodléienne, en Angleterre possède un manuscrit de 1049, entièrement écrit sur papier de coton; la Bibliothèque Royale, à Paris, en possède, sous le no. 2889, un autre de 1050; il en existe un troisième, de 1095, à Vienne, dans la bibliothèque de l'Empereur. Lambecius et Montfaucon parlent de ce manuscrit.

Montfaucon assure qu'il n'a trouvé ni en France ni en Italie des écrits sur papier de chiffons fait avant le règne de Saint Louis, qui mourut en 1270; mais Pierre-le-vénérable, abbé de Cluni, qui florissait avant l'an 1220, affirme que le papier de chiffons était employé de son temps. "Les livres que nous lisons tous les jours, dit-il, sont faits de peaux de bœufs, ou de boucs, ou de veaux, ou de plantes orientales, ou enfin de chiffons de drap, de linge, *ex rassis velerum pannorum compacti*.

On fait du papier avec différentes matières; mais, jusqu'à présent ce papier est plutôt un objet de curiosité que d'utilité. On a fait, en Angleterre, du papier avec des orties, des navets, des panais, des feuilles de choux, du lin en herbe, et plusieurs autres végétaux fibreux, on en a fait avec de la laine blanche, qui n'était pas propre à écrire, mais qui pouvait servir dans le commerce. Le marquis de Salisbury, en Angleterre, et, en France, Anisson-Duperron, directeur de l'imprimerie Royale, ont fabriqué du papier de paille. On en a fait avec de la guimauve, avec des roseaux, du chier dent, de la mousse, du fusain, etc.

On peut rendre une infinité de matières propres à faire du papier; mais la difficulté est d'en faire qui coûte moins que le papier fait avec des chiffons.

Si l'on jette les yeux sur les anciens peuples, on voit, dans l'Ecriture, Moïse qui apporte aux Israélites les lois de Dieu gravées sur des tables de pierre (1) ici c'est Bézéléel, de la tribu de Juda, qui grave les noms des douze tribus d'Israël sur les douze pierres précieuses qui décorent l'éphod du grand-prêtre; ailleurs c'est Judas Machabée qui reçoit des Romains un traité d'alliance gravé sur cuivre. Platon dans ses Dialogues, nous apprend que Talus, ministre de Minos, roi de l'île de Candie, promulgua les lois de l'Etat gravées sur des lames d'airain. Higin, qui écrivit sous Trajan, nous dit qu'à Rome l'incendie du Capitole, sous le règne de Vitellius, détruisit les tables d'airain qui traçaient les limites des terres que la république assignait aux soldats de ses colonies.

On conservait dans le temple des Muses, en Béotie, les œuvres du poète Hésiode gravées sur des lames de plomb. Les lois de Solon furent écrites sur des tables de bois, que l'on gardait à Athènes dans la Prytanée. Homère, Aristophane, en reconnaissaient l'usage. Les Lombards les transportèrent en Italie.

Le peuple souverain de l'Attique marquait sur des têtes ou coquilles le nom des citoyens dont l'autorité lui était suspecte, et les condamnait à l'exil; de là ce jugement populaire appelé *ostracisme*, d'*ostrakon*, qui, en grec, signifie *écaille* (2). La chronique de cette république fut gravée en lettres capitales grecques sur le marbre de Paros. Le Museum d'Oxford possède ces précieux monuments, travaillés deux cent soixante-quatre ans avant l'ère chrétienne, trouvés seulement au commencement du dix-septième siècle dans les Cyclades, et transportés en Angleterre par les soins de Thomas d'Arundel.

On conserve au Museum français les tables de marbre sur lesquelles on lit encore le nom des héros qui, sous les ordres de Léonidas, défendirent l'an 480 avant Jésus-Christ, le passage des Thermopyles.

Il y a plus de trois mille ans que Job disait : "Qui m'accordera que mes paroles soient écrites ?" "qui me donnera qu'elles soient tracées dans un livre avec un stylet de fer; qu'elles soient gravées sur une lame de plomb, ou sur la pierre, avec le ciseau ?"

Lorsque, sept cent quinze ans avant Jésus-Christ Numa Pompilius, pour adoucir le caractère du

(1) *Excudit duas tabulas lapideas..... Scripsit in tabulis verba fœderis decem.* Exod., xxxiv, 4 et 28. *Scut-pantur in silice.* Job., xix, 24.

(2) Moïse élevé dès sa jeunesse parmi les Egyptiens, instruit de toute leur sagesse, écrivit ses livres et ses lois en caractère phéniciens, c'est-à-dire samaritains, qui est l'ancien hébreu. Le Décalogue fut grave sur des tables de pierre.